

Ce canal était fermé le 30 novembre 1875 et ouvert le 1er mai 1876.

On y a fait entrer l'eau le 20 avril.

La navigation n'a pas été interrompue.

Les murs de chute ont été réparés. Les murs de l'écluse No. 2, du Bassin No. 2 et de cinq déversoirs ont été jointoyés.

Des nouvelles portes ont été posées à l'extrémité inférieure de l'écluse No. 2 ; Les portes des déversoirs du bassin No. 2 ont été munies d'appareils ; les soupapes et chaînes des écluses Nos. 3 et 4, et les portes inférieures du No. 5 ont été réparées.

Les portes inférieures de l'écluse No. 1 ont été replacées.

Toutes les portes d'écluse sont en bon ordre.

Ponts : — La culée du pont Brewster a été réparée et le pont No. 1 muni de nouveaux rouleaux. Les deux sont en bon ordre.

La digue en aile a été endommagée par la glace l'hiver dernier. Sans le manque de soin de la part des propriétaires de radeaux, à Lachine, la navigation n'eût rencontré aucun obstacle. (Annexe 3, page 11).

DRAGAGE.

Entre l'écluse St. Gabriel et le pont du chemin de fer, le fond du canal a été dragué.

On a enlevé les cailloux apportés par la glace le printemps précédent à l'entrée supérieure du canal. (Annexe 3, page 12).

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Les nouvelles constructions dans le havre de Montréal formeront une nouvelle entrée conduisant au bassin No. 2. Elles comprennent deux écluses inférieures et un bassin intermédiaire de 540 pieds sur une largeur moyenne de 260 pieds, d'une profondeur adaptée à celle des seuils d'écluse, laquelle est de 18 pieds.

Ces écluses et ce bassin sont situés sur le même côté du fleuve que les écluses actuelles. Ces dernières seront conservées et utilisées comme deuxième issue du canal au bassin No. 2, et à ce dernier on donnera une profondeur correspondante à celle sous le pont Wellington, point où il se relie au bassin Wellington. Le bassin No. 2, doit être aussi élargi en faisant disparaître le terrain augulaire en face des lots d'eau sur la rue du Moulin-à-Vent.

Le bassin Wellington que l'on creuse actuellement, et qui aura 1,250 pieds de long sur 225 de largeur, aura aussi une profondeur de 19 pieds. La construction d'un second bassin parallèle—le bassin de la rue du Moulin-à-Vent—de 1,250 pieds de long sur 250 de largeur, est à l'état de projet. L'entreprise en est actuellement donnée.

Du bassin Wellington à la côte St. Paul, le canal conserve une largeur uniforme de 200 pieds et une profondeur de 13, c'est-à-dire la largeur et profondeur actuellement voulue. Deux bassins—Nos 3 et 4,—sur le côté nord du canal, dont la longueur